

stol-info

ArcelorMittal : échos du terrain

Recrudescence des accidents chez ArcelorMittal

Les syndicats au niveau mondial constatent avec horreur que les conditions de santé et de sécurité au sein des activités d'ArcelorMittal se dégradent avec un nombre croissant d'accidents et de décès. Du côté du Luxembourg, nous n'avons heureusement pas connu de tragédies, néanmoins nous avons pu constater une **recrudescence des accidents** sur certains sites.

Pour l'OGBL, il est important de surveiller la situation afin d'analyser en détail les raisons de ces accidents pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Avec les syndicats d'autres pays, l'OGBL a transmis une déclaration à ArcelorMittal afin de demander un renfort immédiat des **actions conjointes** entre directions locales et représentants du personnel. Il est également question de dénoncer le **manque d'investissements** dans la maintenance, les infrastructures, la santé et la sécurité.

Conjoncture favorable, mais...

Le secteur de l'acier profite actuellement de conditions favorables du marché caractérisé par une forte demande et une hausse des prix. Cette situation un peu inattendue, surtout dans le contexte COVID19, permet au groupe de présenter des résultats très positifs. Malgré cette conjoncture, **le Luxembourg ne parvient pas à profiter pleinement de la situation à cause de problèmes d'ordre technique.**

L'OGBL tient à rappeler le constat dressé au niveau des syndicats européens qui démontrent qu'ArcelorMittal est **le groupe dans l'acier qui se porte le mieux, mais pourtant c'est celui qui investit le moins.** Dans le contexte de l'accord tripartite, un nombre important d'investissements sont prévus, mais l'OGBL souhaite que le contexte actuel permette d'accélérer ces investissements, voire d'autres, dans les installations et au niveau du personnel. S'ils avaient été réalisés, ArcelorMittal Luxembourg aurait probablement pu dégager un résultat plus important et éviter des arrêts.

Stress au travail

L'OGBL constate que la restructuration voulue par ArcelorMittal et encadrée par l'accord tripartite signé entre les représentants du personnel, le groupe et le gouvernement peut avoir des conséquences néfastes pour la santé et la sécurité des salariés. Des situations de stress et de surmenage sont régulièrement remontées aux délégués du personnel.

stol-info

À ce titre l'**OGBL surveille activement la situation sur le terrain et agit auprès du management local**. Pour l'administration, l'OGBL a demandé à ArcelorMittal d'obtenir le relevé des décomptes globaux des salariés en horaire mobile par unité afin de vérifier que les salariés ne dépassent pas les limites fixées par le cadre légal. Ceci permettra également de contrôler que des heures prestées soient prises en compte et ne soient pas perdues en fin de période.

Afin de soutenir ces démarches, l'OGBL accompagne également la mise en place d'une **procédure harcèlement** qui vise à protéger les salariés victimes de ce type d'agissements. Des discussions entre représentants du personnel et direction ont également lieu. L'OGBL espère que cette procédure sera mise à disposition des salariés pour la rentrée.

Accord Télétravail

En date du 5 juin 2020, l'OGBL avait saisi la direction de l'entreprise afin de débiter les négociations pour mettre en place un accord portant sur le télétravail pour les salariés d'ArcelorMittal Luxembourg. En octobre 2020, un accord au niveau national a été signé entre représentants des salariés et des employeurs, complété par un accord en avril 2021 sur le **droit à la déconnexion** des salariés.

Dans une première phase, l'entreprise ne semblait pas vouloir traiter le dossier conjointement avec les représentants du personnel et voulait mettre en place des « lignes directrices pour le télétravail » sans l'accord de la délégation.

Fort heureusement, des discussions ont pu avoir lieu et un accord semble se rapprocher. Pour l'OGBL, il était essentiel que **tout accord tienne compte des différentes spécificités des salariés d'ArcelorMittal** et qu'il soit conforme avec le cadre légal existant. À noter que cet accord devient essentiel au moment où les accords temporaires en matière fiscale et de sécurité sociale avec nos pays voisins prendront fin.

**Vos délégués OGBL vous souhaitent un bon congé d'été
à vous et à vos proches
en bonne santé et en toute sécurité !**

Genéisst Är Vakanz!

Profitez de vos vacances! Geniessen Sie Ihre Ferien!
Desfrute das suas férias! Enjoy your holidays!

